DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 45
Nb. de représentés : 7
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/76 :
Dispositif Micro-folie - Approbation du financement d'un poste d'adulte relais à l'association Praxitèle

ETAIENT PRESENTS :
MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Héléna, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :
MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Héléna), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :
MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.

Le Maire,

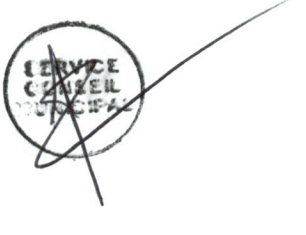

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740554-20260519-260519-76-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026

Affaire n°3/76 : Dispositif Micro-folie - Approbation du financement d'un poste d'adulte relais à l'association Praxitèle.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire informe l'Assemblée que la Commune de Saint-Pierre est engagée depuis 2021 dans le projet Micro-Folie, dispositif national porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette. Ce dispositif a pour objectif de démocratiser l'accès à la culture à travers la mise en place d'un musée numérique de proximité, complété par des actions et outils de médiation culturelle.

En 2024, la Ville a accueilli, à titre expérimental, un dispositif Micro-Folie itinérante mis à disposition dans le cadre d'un prêt coordonné par l'association Praxitèle. Cette expérimentation a permis un premier déploiement auprès des publics, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La pérennisation du dispositif Micro-Folie sur le territoire communal nécessite le recrutement d'un agent dédié, chargé d'assurer l'exploitation du dispositif, la médiation auprès des différents publics et le déploiement des actions culturelles, en priorité à destination des habitants les plus éloignés de l'offre culturelle.

À cet effet, l'État, par l'intermédiaire de la Préfecture, a missionné l'association Praxitèle pour assurer le portage d'un poste Adulte Relais spécifiquement dédié au dispositif Micro-Folie, et a confirmé son accompagnement financier pour ce recrutement en décembre 2025.

Dans l'attente de l'acquisition définitive du dispositif Micro-Folie par la Commune, l'Adulte Relais recruté sera prioritairement affecté à un parcours de formation spécifique au dispositif ainsi qu'aux missions de médiation culturelle.

Le coût annuel de ce poste est estimé à 36 677 €, financé par une aide de l'État à hauteur de 23 266 €, complétée par une participation de la Commune, via le Contrat de Ville, pour un montant de 13 411 €. Cette participation communale inclut, pour la première année, les frais de formation spécifiques liés au dispositif Micro-Folie.

Considérant que ce projet s'inscrit dans la continuité d'une démarche engagée par la Commune depuis 2021 ;

Considérant l'importance de favoriser l'accès à la culture pour tous ;

Considérant ce partenariat entre l'État et la Commune visant à diversifier et renforcer l'offre culturelle sur le territoire ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le financement du poste Adulte Relais porté par l'association Praxitèle dans le cadre du dispositif Micro-Folie.

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 028 65748 16RE26000020

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le financement du poste Adulte Relais dédié au dispositif Micro-Folie, porté par l'association Praxitèle et la convention annexée**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des adjoints dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces afférentes à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-217401154-20260519-2026-3-76-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026